



Ministère
de la Communauté
française



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE
European Language Portfolio
Portfolio européen des langues

Ce portfolio appartient à :

.....

Mon premier Portfolio européen



Portfolio européen des langues: Modèle accrédité n° 38.2003

Accordé à: Communauté française de Belgique

Le présent modèle est conforme aux Principes et lignes directrices communs

COMITÉ DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION – COMITÉ EUROPÉEN DE VALIDATION DU PEL

des langues

© Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe:

Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale dont le siège permanent est à Strasbourg, en France.

Sa mission première est de renforcer l'unité du continent et de protéger la dignité des citoyens de l'Europe en veillant au respect de nos valeurs fondamentales: la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit.

Un de ses objectifs principaux est de susciter la prise de conscience d'une identité culturelle européenne et de développer la compréhension mutuelle entre les peuples de cultures différentes.

C'est dans ce contexte que le Conseil de l'Europe coordonne l'introduction d'un **portfolio Européen des langues**, comme étant un document personnel fait pour encourager et faire reconnaître l'apprentissage des langues et les expériences interculturelles de toutes sortes.

Tu veux en savoir plus sur le Conseil de l'Europe?

Contact: Division des politiques linguistiques

Direction générale IV

<http://culture.coe.int/lang>

Un portfolio, qu'est-ce que c'est?

Le mot portfolio nous vient de l'italien.

Depuis plusieurs siècles, les peintres utilisent ce mot pour désigner la chemise en carton dans laquelle ils rangent leurs meilleurs dessins et croquis.

Lorsque quelqu'un leur commande une œuvre, ils lui montrent leur portfolio.

La personne peut ainsi mieux se rendre compte de ce que le peintre est capable de faire.

De la même façon, tout ce que tu mettras dans ton portfolio des langues te permettra de montrer ce que tu peux faire en langues.

Un portfolio européen des langues

Dans tous les pays membres du Conseil de l'Europe (plus de quarante pays), le portfolio des langues est reconnu.

Dans tous ces pays, le portfolio se compose de trois parties:

- **le passeport;**
- **la biographie langagière;**
- **et le dossier.**

Partout, les connaissances en langues s'inscrivent de la même manière: du niveau A1 au niveau C2. Ces niveaux sont décrits dans le **cadre européen commun de référence**.

Tu as appris à parler dans une langue, c'est ta langue maternelle.

Ensuite, tu as appris une ou plusieurs autres langues à l'école, dans ta famille, avec des amis, pendant les vacances, en écoutant des chansons...

Le portfolio pour quoi faire?

- Pour savoir ce que tu es capable de faire avec ces langues.
- Pour savoir comment tu peux progresser.
- Pour garder la trace de tes apprentissages.

Ceci est le portfolio européen
des langues destiné aux élèves
du troisième degré
de l'enseignement primaire
et du premier degré
de l'enseignement secondaire.

Il est produit par le Ministère
de la Communauté française.
Il est rédigé en français,
la langue de l'enseignement
en Communauté française.
Tu peux trouver des portfolios,
ainsi que le tableau
des différents niveaux inspiré
du cadre européen de référence
dans d'autres langues
sur le site du Conseil de l'Europe.

<http://culture.coe.int/lang>

Si ta langue maternelle
n'est pas le français,
ils t'aideront à compléter
ton portfolio.